Loisir Culturel
Montréal

La pratique artistique amateur: vers une citoyenneté culturelle dans les quartiers

Présentation du programme 2021-22

Service de la culture de la Ville de Montréal
2 décembre 2021

Montréal | Québec
Entente de développement culturel

Loisir Culturel
Montréal

- Mot de bienvenue
- Présentation du programme
  - Suivis COVID-19 et mesures sanitaires
- Période de questions

Loisir Culturel

Montréal

Description du programme

- Appuyer des projets novateurs et structurants
- Améliorer l’infiltration de la culture
- Se doter de conditions favorables pour l’omniprésence de la culture
- Arrimer à la Politique de développement culturel de la Ville et aux Plans locaux de développement culturel
- Favoriser un impact local

Loisir Culturel

Montréal

Objectifs

- Favoriser l’inclusion culturelle;
- Favoriser l’innovation culturelle;
- Contribuer à l’accessibilité de la culture;
- Contribuer à l’autonomisation et émancipation du citoyen.ne.s;
- Permettre l’expression culturelle des citoyen.ne.s;
- Créer des partenariats diversifiés et initier des rencontres.

Loisir Culturel
Montréal

Disciplines artistiques

- Toutes les disciplines artistiques sont admises:
  - les arts du cirque, urbains, visuels, numériques, la création et les performances littéraires, la danse, les métiers d’art, la musique, les nouvelles pratiques artistiques ainsi que le théâtre;
  - Les projets déposés peuvent être multidisciplinaires.

Loisir Culturel Montréal

Populations ciblées

- Accent particulier pour soutenir les populations plus vulnérables ou éloignées de l'offre culturelle;
- Aussi, les personnes ayant des limitations fonctionnelles, les Autochtones, les personnes dites de la diversité et les personnes vulnérables;
- Les projets soumis ciblent :
  - Activités répondant à des besoins spécifiques à un public. Par exemple: enfants, adolescents, jeunes adultes (18-30 ans), adultes, aînés (65 ans et +), familles, etc.

Loisir Culturel Montréal

COVID-19 et mesures sanitaires

- Réalisation des projets en période *instable*;
- Projets avec possibilité d'adaptation aux consignes et mesures sanitaires de la Santé publique
- Projets adaptés au mode hybride (présentiel + virtuel)
- Projets adaptés en fonction de la réalité des participant.e.s ciblé.e.s

Loisir Culturel
Montréal

Exemples projets admissibles

- Ateliers d'**expérimentation et de création** en loisir culturel et pratique artistique amateur, suivis ou non d'expositions ou de spectacles

Loisir Culturel

Montréal

Exemples projets admissibles

(suite)

- Ateliers d'exploration de disciplines artistiques
- Ateliers de création artistique comme moyen de mobilisation sociale
- Ateliers de création collaborative
- Ateliers libres encadrés par un artiste professionnel qui guide les participants dans leurs apprentissages disciplinaires et artistiques dans une forme flexible
- Ateliers de création numérique pour les clientèles y ayant peu accès

Loisir Culturel

Montréal

Exemples projets admissibles

(suite)

- Exemples de projets sur le site CultureLoisir@Réseau
- Initiation à la joaillerie contemporaine pour briser l'isolement de femmes issues des communautés culturelles;
- Ateliers de danses contemporaines pour aînés;
- Ateliers de création numérique pour personnes avec handicaps physiques;
- Projet de photographie pour parcourir et découvrir son quartier et son histoire;
- À travers le loisir culturel, réunir les citoyens en vue de définir l'identité d'un quartier et susciter sentiment d'appartenance.

Loisir Culturel
Montréal

Projets non admissibles

- Les projets réalisés par les bibliothèques municipales ou les établissements scolaires
- Les projets axés sur la performance et les activités qui se déroulent sous forme de concours ou de compétitions
- Les activités promotionnelles ou de collecte de fonds

Loisir Culturel
Montréal

Projets non admissibles

(suite)

- Déjà déposés ou déjà soutenus par un autre programme du Service de la culture ou du Service de la diversité sociale et des sports de la Ville de Montréal

- Les projets déjà soutenus au ministère de la Culture et des Communications

- Les projets déjà inscrits dans la programmation régulière ou annuelle de l'organisme ou de l'arrondissement

Loisir Culturel
Montréal

Admissibilité

** NOUVEAUTÉ **

- Au cours d'une même année, les organismes peuvent déposer dans <u>un seul</u> des deux programmes suivants :

  Médiations culturelles MTL
  ou
  La pratique artistique amateur : vers une citoyenneté culturelle dans les quartiers

Loisir Culturel
Montréal

Admissibilité

- **Non admissibles:**
  - Les organismes en situation d'infraction en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel
  - Les organismes recevant une subvention annuelle supérieure à 375 000 $ de la Ville de Montréal (Service de la culture, arrondissements et Conseil des arts de Montréal) ou du gouvernement du Québec (MCC, CALQ, SODEC)

Loisir Culturel

Montréal

Aide financière ANNUELLE

- Possibilité de soumettre à nouveau le projet lors d'un appel subséquent
- Un même projet peut recevoir du financement annuel jusqu'à un maximum de 3 fois
- 20 000 $ max (couvre 85 % des dépenses)
- Aide financière déposée en 2 versements: 90 % + 10 % à l'approbation du bilan

Loisir Culturel
Montréal

Aide financière PLURIANNUELLE

- Un même objectif, 2 phases différentes
- 20 000 $ max /an pour un total de 40 000 $ (couvre 85 % des dépenses)
- 1 fois seulement
- Aide financière déposée en 2 versements: 90 % + 10 % à l’approbation du bilan

Dépenses admissibles

- Développement, mise en place, réalisation et promotion directement liées au projet
- Les dépenses pour l'achat de matériel périssable nécessaire à la réalisation du projet
- Jusqu'à 15 % d'achat d'équipement non-périssable (cadre sérigraphique, appareil photo, etc.)
- Les frais de location d'équipement, de locaux

Loisir Culturel Montréal

Dépenses non admissibles

- Dépenses d’immobilisation
- Dépenses liées directement à la programmation régulière et aux dépenses de fonctionnement
- Les dépenses liées à la rémunération d’employés des arrondissements

Loisir Culturel
Montréal

Critères d'évaluation

- **4 catégories**
  - Qualité générale du projet
  - Impacts
  - Collaborations et rencontres initiées
  - Expertise de l'organisme

- **Qualité générale du projet (30 %)**
  - Encourager une approche d'inclusion
  - Adapter le projet aux publics ciblés
  - Favoriser les propositions innovantes

Loisir Culturel
Montréal

Critères d’évaluation

- Impacts du projet (30 %)
  - Susciter l’engagement culturel et citoyen;
  - Démontrer les retombées sur le milieu: participant.e.s, communauté, organisme.

Loisir Culturel
Montréal

Critères d'évaluation

- Collaborations et rencontres initiées (20 %)
  - Provoquer des partenariats, collaborations, rencontres;
  - Démontrer la qualité des partenariats;
  - Inscrire le partenariat dans une démarche à long terme, s'il y a lieu;
  - Initier des rencontres entre citoyens.

Loisir Culturel
Montréal

Critères d’évaluation

- Expertise de l’organisme (20 %)
  - Démontrer sa capacité de saine gestion;
  - Faisabilité du projet.

Loisir Culturel

Montréal

Documents à soumettre

Documents obligatoires

- Le formulaire de demande de soutien, dûment complété et signé;
- Les documents de présentation :
  - Un historique de l'organisme (organisme montréalais seulement) ;
  - Le curriculum vitæ du coordonnateur du projet ;
  - Un document présentant clairement la programmation 2021 des activités de pratique artistique amateur (arrondissements et organismes).

- Les documents administratifs (organisme montréalais seulement) :
  - Une copie des lettres patentes de l'organisme (document complet) ;
  - Une copie des règlements généraux de l'organismes (document complet);
  - Les états financiers du dernier exercice de l'organisme demandeur ;
  - Une résolution du conseil d'administration de l'organisme demandeur autorisant le dépôt de la demande de soutien financier et autorisant un représentant désigné à signer tout engagement relatif à cette demande.

Documents recommandés

- Les lettres d'intention de collaboration d'organismes partenaires ;
- Les curriculum vitæ des animateurs et des artistes.

Loisir Culturel

Montréal

Échéancier

- Date limite pour déposer:
  - **lundi 21 mars 2022, 17 h**
- Par courriel seulement à

bureau.duloisir@montreal.ca

Loisir Culturel
Montréal

Résultats 2020-2021

- 62 projets reçus

- 32 organismes financés. 428 527 $
  - 100 % ciblent les populations issues de la Diversité + vulnérables ou marginalisées
  - montant moyen: 13 400 $ par projet

Loisir Culturel

Montréal

Questions ?

Merci pour votre présence !

Pour nous contacter:

bureau.duloisir@montreal.ca
https://ville.montreal.qc.ca/cultureloisir/

Présentation virtuelle publique par Marie-Ève Courchesne
Commissaire à la culture - Loisir culturel et pratique artistique amateur
Service de la culture - Ville de Montréal

Crédits photo: Cirque Hors-Piste, Maison des familles de Mercier-Est, Centre communautaire Hochelaga, Centre culturel Georges-Vanier